

Compte Rendu Réunion sommaire du Conseil Municipal du 27 Octobre 2017

L'An deux mille dix sept

Le Vingt-sept Octobre, le Conseil Municipal de la commune de Sainte Radegonde-des-Noyers, Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de Mr FROMENT René, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 Octobre 2017

PRESENTS : FROMENT R., ROBIN A., BOURNEL P., BOBINEAU P., MASSIOT J., ARCHAMBAUD M., MAROUSSIE G., GROLLEAU D., SEGUI H., FAUCHER M.

Arrivée de Mr BOBINEAU Patrice à 22 h 15

ABSENTS (excusés) : PIGNON M., CHARLE L.

Secrétaire de séance : Mme ROBIN Annie

Pouvoir de Mr CHARLÉ Laurent à Mr FROMENT René

Pouvoir de Mr BOBINEAU Patrice à Mr MASSIOT Joel

OBJET :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 14 Septembre 2017
- Rénovation de la Mairie :
 - o Permis de construire
 - o Lancement de l'appel d'Offres
- Achat d'un tracteur
- Autorisation d'Emprunt
- Indemnité du Percepteur
- Proposition de nomination de Mme MIUS Sylvie au grade d'adjoint technique stagiaire et primes IFSE/CIA
- Proposition d'avancement de grade de Mr LIGONNIERE Paul
- Avenant n°1 au contrat de Mme PICORON
- Modification du Tableau des effectifs
- Coût de l'Educateur Sportif (Octobre 2016 à septembre 2017)
- Vente de terre végétale (tarif à fixer)
- Proposition travaux d'Effacement de réseaux Rue des Chaumes choux (budget 2018)
- Transfert de la compétence Eau à la Communauté de Communes du Sud Vendée Littoral
- Approbation du second rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges (CLECT) au titre de l'année 2017
- Proposition de pose d'un panneau de sensibilisation dans le cadre du Programme d'action et de prévention des Inondations au lieudit « Les Grands Greniers »
- Positionnement de l'armoire Fibre Optique
- Proposition de compléter certaines commissions communales
- Motion Vendée Habitat
- Motions Maires Ruraux de France
- Harmonium de l'Eglise
- Questions diverses

Monsieur Le Maire demande à l'assemblée de modifier l'ordre du jour en rajoutant :

- Bail de la Boulangerie

Démission d'un Conseiller Municipal :

Monsieur Le Maire donne lecture aux membres présents, du courrier reçu de Mr GONIOT Christophe, l'informant de sa démission au sein du Conseil Municipal.

Monsieur Le Maire a transmis le courrier de Mr GONIOT à La Sous- Préfecture de Fontenay Le Comte, il donne lecture de la réponse de donnée par Monsieur Le Sous-Préfet.

Le Conseil Municipal autorise ,

- Monsieur Le Maire à :
 - o signer le permis de construire pour l'agrandissement et la rénovation de la Mairie
 - o Lancer les appels d'offres
 - o Recruter une entreprise pour une étude de sol à exécuter avant de débiter les travaux de construction
- Accepte l'achat d'un tracteur « John Deere » pour la somme de 43 000.00 € HT (budget 2018)
- Accepte le remboursement de la Société d'assurances AREAS pour le sinistre du tracteur et broyeur moyennant la somme de 16 000.00 €
- Accepte l'indemnité du Receveur Municipal pour la somme de 309.21 €
- Accepte la nomination de Mme MIUS Sylvie en qualité d'adjoint technique stagiaire, de cuisinière à la cantine communale
- Accepte la proposition d'avancement de grade de Mr LIGONNIERE Paul au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, échelle C2
- Accepte le tableau des effectifs présenté ci-dessous :

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} Novembre 2017 :

	Cadre d'emplois	grade	effectif	poste	Temps de travail
administrative	Secrétaire de Mairie		1	pourvu	35 heures
administrative	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal territorial de 2 ^{ème} Classe	1	pourvu	28 heures
sociale	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	1	pourvu	31 heures
Technique	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe – échelle C2	1	Non pourvu	35 heures
Technique	Adjoint technique territorial	Adjoint technique - échelle C1	4	Pourvus	- 2 emplois à 35 heures - 1 emploi à 30 h 30 mn - 1 emploi à 23 heures

- Accepte de rectifier le temps de travail de Mme PICORON à compter du 1^{er} novembre : 10 heures / semaine

- Accepte de verser la somme de 3966.21 euros à la commune de Chaillé-les-Marais, correspondant au paiement de l'éducateur sportif
- Fixe le prix de vente de la terre végétale à 6 euros/m³
- Autorise Le Maire à signer la convention avec le Sydev concernant des travaux concernant des travaux d'effacement de réseaux (Rue des Chaumes Choux et Rue du Petit Fief) (Budget 2018)
- Accepte le transfert de la compétence Eau au 1^{er} janvier 2018 à la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral
- Adopte les statuts de la Communauté de Communes du Sud Vendée Littoral
- Approuve le second rapport de la Commission locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) au titre de l'année 2017
- Accepte l'apposition d'un panneau informatif aux Grands Greniers concernant la sensibilisation aux risques d'inondation
- Accepte l'emplacement de l'armoire fibre optique Place de la Bascule
- Accepte de compléter certaines commissions communales
- Accepte de voter la motion relative à la baisse concomitante des APL et des loyers (soutien à Vendée Habitat)
- Soutient la motion de l'Association des Maires Ruraux de France sur l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité
- Refuse la proposition de rachat de l'harmonium
- Accepte la signature du bail précaire de la boulangerie jusqu'au 28 février 2018
- Question diverses
- Levée de séance 23 h 20